



“ **C'est la population qui doit être protégée et non pas nos carrefours ou ronds-points !** ”

INTERVIEW

Mme SLISSA, Maire des Pennes-Mirabeau, a annoncé lors de ses vœux à la population le 26 janvier dernier, que « la commune n'avait plus connu un seul braquage depuis l'installation de la vidéo protection ». Voilà un bilan positif pour la majorité municipale.

Romain AMARO.

Comment peut-on se féliciter d'un tel constat ? Surtout lors d'une cérémonie comme celle-ci ! Je peux vous dire que ses propos ont fait bondir toutes celles et ceux qui ont subi des cambriolages ces derniers mois, ainsi que les commerçants victimes de braquages alors même que les caméras étaient déjà en place. C'est incompréhensible.

Quel bilan dressez-vous en terme de sécurité ?

Notre commune est enclavée entre Marseille et Vitrolles. Nous devons donc être intransigeants sur ce sujet pour conserver notre cadre de vie et notre tranquillité. Ce que nous observons, c'est que la majorité actuelle n'organise et n'anticipe pas l'avenir des Pennes-Mirabeau.

Pourtant, plus d'une centaine de caméras ont été déployées.

Comment peut-on accepter d'installer un tel nombre de caméras aux ronds-points de la ville ? C'est la population qui doit être protégée et non pas nos

carrefours. Nos écoles ne sont toujours pas sécurisées ; je vous rappelle que nous avons subi 4 intrusions dans nos établissements scolaires ces derniers mois en plein état d'urgence.

De même, peut-on envisager d'être dans une commune de plus de 20.000 habitants sans force de Police Municipale après 1h du matin ?

Quelles sont vos propositions ?

Dès 2020, nous augmenterons et réorganiserons notre Police Municipale. Nous rétablirons les rondes nocturnes, notre population a besoin d'être protégée de jour ET de nuit.

Nous reverrons aussi son fonctionnement interne, car nous constatons trop de départs d'agents vers d'autres communes. Il y a un véritable malaise auquel nous remédierons. Nos policiers méritent d'être écoutés, considérés et d'être entièrement intégrés à la réflexion des dispositifs de sécurité que nous déploieront.

Nous sécuriserons l'ensemble de nos groupes scolaires et nous nommerons un Adjoint en charge de la sécurité alors même que la majorité de Mme SLISSA et de son premier adjoint F. VEGA s'y refusent. Les Pennes-Mirabeau ont besoin d'une vision et d'une politique claire en terme de sécurité.

PROPOS RECUEILLIS
PAR CLÉMENT FOTRIN



La Gazette

des Pennes-Mirabeau

NUMÉRO 4 - 1^{er} SEMESTRE 2018

“ **Rien n'est organisé ou anticipé pour notre sécurité !** ”

Romain AMARO
Conseiller Municipal



LE TRAVAIL DE VOS ÉLUS LES RÉPUBLICAINS

TOUTE L'ANNÉE SUR NOTRE SITE INTERNET ET FACEBOOK



IMPOSSIBLE D'ASSISTER AUX CONSEILS MUNICIPAUX ?

Visionnez-les sur internet via le site
de la ville www.pennes-mirabeau.org
ou sur Youtube

www.republicains.pennes-mirabeau.com - republicainspennois@gmail.com

URBANISME

La décision a été prise de ne plus soutenir les commerces de proximité des Pennes, de la Renardière et des Sauges. Explications.

ARGENT PUBLIC

Durant de nombreux mois, la majorité en place s'est octroyé une majoration d'indemnités en toute illégalité. Tous les détails dans cette Gazette.

JEUNESSE

Une ville pour les jeunes, par les jeunes. En 2014, nous proposons la création d'un Conseil Municipal des Jeunes. Qui ? Quand ? Comment ?



URBANISME

LA MORT DE NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ VOTÉE

« On n’a pas décidé de les supprimer, il y a des endroits où il n’en reste plus guère [...] à la Renardière, il n’y a plus grand monde », Monique SLISSA.

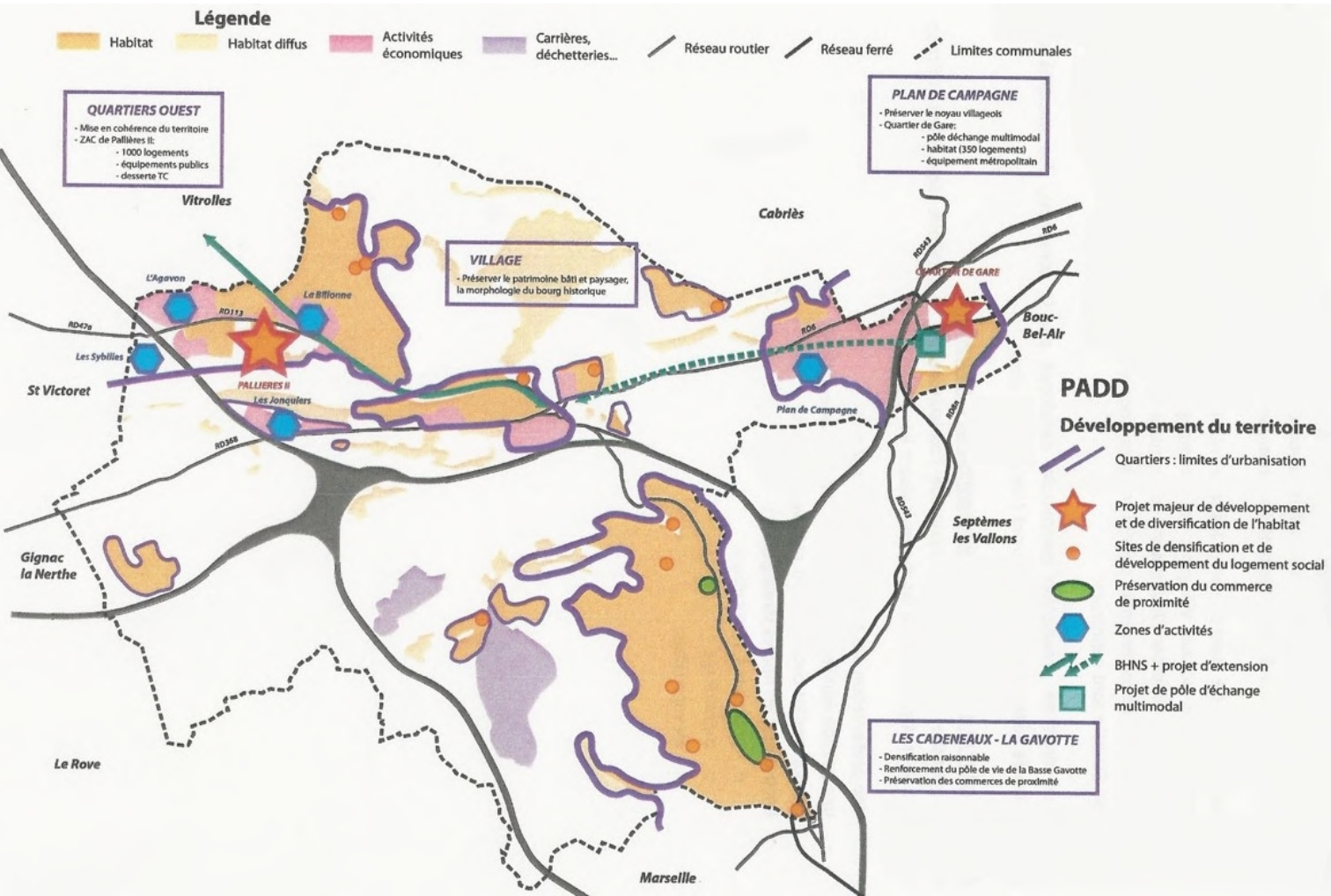
Le village des Pennes-Mirabeau, les Sauges, la Renardière, etc. autant de pôles commerciaux qui sont appréciés par leurs riverains et qui sont amenés à disparaître dans le projet urbain prévu par M. SLISSA et son Premier Adjoint.

En effet, si aucune action n’est menée depuis des décennies pour aider nos commerçants à se développer sur notre commune, la majorité actuelle est allée un cran plus loin en octobre dernier, en décidant de se focaliser sur les commerces des Cadeneaux et de la Gavotte, **abandonnant toute volonté de préserver nos**

commerces sur les autres secteurs de la ville. Le nouvel aménagement de la place de l’église des Cadeneaux prévoit de ne conserver que 9 places au lieu de 24 existantes à ce jour.

Une décision scandaleuse qui a été votée et entérinée malgré nos mises en garde et nos propositions, qui aideraient nos commerces de proximité à se développer en évitant par ailleurs que certains types de commerces susceptibles d’entraîner leur cortège de nuisances ne se multiplient dans notre ville.

Louis CHALLIER



Plan d'Aménagement et de Développement Durable voté lors du Conseil municipal du mois d'octobre 2017 – PLU des Pennes-Mirabeau



ARGENT PUBLIC

DES INDEMNITÉS ILLÉGALES NON REMBOURSÉES

Durant de nombreux mois, la majorité s’est octroyé des indemnités illégales jusqu’à ce que le Préfet des Bouches du Rhône ne siffle la fin de la récréation.

Une délibération passée en catimini pour éviter toute polémique. Pourtant, malgré nos demandes, la réponse reste imprécise.

En 2014, la majorité dirigée par M. AMIEL avait voté les indemnités des élus de la majorité municipale, majorées de 15% comme l’y autorisait la loi.

Mais depuis 2015, le redécoupage électoral des cantons mettait un terme à cette majoration. Le Maire de l’époque aurait dû, à ce moment-là, engager une nouvelle délibération permettant à la ville de respecter la législation. Une modification qui n’a jamais été actée alors que Michel AMIEL, Président du Centre de Gestion des Bouches du Rhône, était au courant puisqu’il est dans ses missions d’exercer une veille juridique mensuelle pour diffuser les modifications à intégrer dans les diverses réglementations (hygiène, sécurité, payes, etc.).

Pire, lors de l’élection de la nouvelle équipe dirigeante fin 2017, **ces mêmes indemnités étaient renouvelées.** Une décision contre laquelle nous avons manifesté notre opposition.

Il aura fallu que **le Préfet des Bouches du Rhône se saisisse du dossier** et mette en demeure la majorité municipale de se conformer à la loi, pour que tout rentre dans l’ordre.

En janvier 2018, nous avons alors demandé à Mme Le Maire que les sommes trop perçues durant plusieurs mois soient remboursées. « Une demande légitime dans le contexte actuel où la majorité demande à de nombreuses associations de se serrer la ceinture » ajoute Romain AMARO.

« Elles seront déduites des versements suivants » nous a précisé Mme SLISSA. « Les services qui s’occupent de cela savent faire, car cela est déjà arrivé pour d’autres raisons ».

A l’heure où nous écrivons ces lignes, aucune délibération municipale n’a été rédigée pour mettre en œuvre ce remboursement.

NOS JEUNES DOIVENT AVOIR LEUR CONSEIL MUNICIPAL !

Quoi de mieux que le Conseil Municipal des Jeunes pour inciter notre jeunesse pennoise à participer à la vie de leur commune ?

Lors des municipales de 2014, nous propositions de « remettre la réussite scolaire au cœur des priorités en incitant les enseignants à participer au mouvement d’éducation citoyenne par la création d’un conseil municipal des enfants » précise Romain AMARO. Si de nombreuses villes ont depuis plusieurs années déjà mis en place ce lieu d’apprentissage à la vie

publique, où les décisions sont prises par et pour les jeunes, les pennois n’ont pas la chance de pouvoir participer à un tel dispositif.

« C’est pour cette raison que nous travaillons activement pour qu’un tel lieu de citoyenneté soit à nouveau proposé dans notre projet en vue des municipales de 2020, car nous sommes persuadés que c’est un moyen efficace pour intéresser au plus tôt nos jeunes aux actions d’intérêt général ».

Philippe CAMPOS

